

MUSÉES ROYAUX

Bruxelles, ..... 19

DE

# Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT

N°

(11)

A

OBJET

ANNEXE

Copie expédiée le 29.9.1910

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'État, d'un tableau qui fait l'objet de cette lettre.

Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur, à votre disposition, pourra être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée n° 9, contre la remise d'un récépissé accompagné de la présente.

Veuillez agréer, M. ...., l'assurance de notre considération distinguée.

NOTES

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

MUSÉES ROYAUX  
DE  
PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

Secrétariat

TÉLÉPHONE 9631

Bruessel, le 29 Novembre 1910.

Monsieur,

131

Nous avons l'honneur de vous faire savoir que la résolution de la Commission Directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'Etat du tableau qui fait l'objet de votre lettre du 19 Courant. Cet œuvre que nous tenons, Monsieur, à votre disposition, pourra être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, n° 9, contre remise d'un récépissé accompagné de la présente.

Familles agricole, Monsieur,  
l'assurance de notre com-  
munication distinguée  
Pour la Commission Directrice

Le secrétaire

Pereira-Gevaert

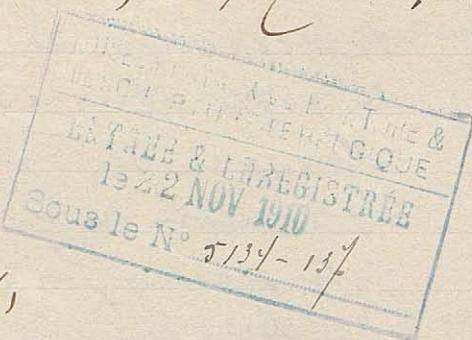
Reçu en retour de la Commission Directrice  
des Musées Royaux de Belgique un  
portrait de femme par Van der Meert  
que j'aurai fait déposer à son examen

Bruxelles, le 2 Decembre 1910.

D. Lefèvre

3

Bruxelles, le 19 Novembre 1910



Messieurs,

Forcés, par la mort de notre mère, M<sup>me</sup> F. Lessière-Lauters, de laqueller, pour sortir d'indivision, les tableaux, dessins, gravures etc. qu'elle avait réservés de la succession de son père, le peintre Paul Lauters, nous croisons devoir proposer au Musée, en première ligne, un magnifique portrait aux trois crayons, par Van der Haert, de notre grand mère, Madame Paul Lauters.

à Messieurs les Président et Membres  
de la Commission Directrice du  
Musée de Bruxelles

Vous pourrez vous rendre compte,  
messieurs, de la réelle valeur  
de cette œuvre que nous vous  
faisons déposer avec la présente;  
elle nous a été demandée  
plusieurs fois pour figurer à  
des Expositions, notamment,  
il y a plusieurs années, à l'Expo-  
sition retrospective et, plus  
récemment, à l'Exposition du  
Pastel.

A dire d'experts, nous demandons  
du tableau le somme de  
quatre mille francs.

Vous croirez cette estimation  
plutôt modérée, vu la rareté  
des œuvres de Maître; mais  
nous nous estimons très-  
heureux de voir ce portrait  
figurer au Musée de Bruxelles,  
plutôt que partout ailleurs.  
Toujours après, messieurs, l'ex-  
pression de nos sentiments les plus

distinctifs  
au nom des enfants <sup>de</sup> Madame  
Renée Lepère - Lantier

R. Lepère

265 Chausse de Vincennes  
R. Lepère.